



PROCEDURE DE CANDIDATURE
**FCIL SECRETAIRE
 MEDICAL(E) en Milieu Hospitalier**
Année scolaire 2019-2020

1/ Conditions pour postuler à la formation :

- Etre âgé de 17 à 25 ans (18 ans en année de formation)
- Etre titulaire du baccalauréat à l'entrée dans la formation
- Maîtriser l'outil informatique, la langue française orale et écrite

2/ Le dossier de candidature doit être composé des pièces suivantes :

- Une fiche de candidature (jointe)
- Copie des diplômes ou des relevés de notes à produire au plus tard à l'entrée en formation
- Copie des bulletins de terminale
- Un Curriculum Vitae et une lettre de motivation précisant le projet professionnel
- Une copie de la carte d'identité

Le dossier de candidature devra être retourné au Lycée Jean GEILER pour le

Vendredi 10 mai 2019, délai de rigueur.

Aucun frais d'inscription n'est demandé aux candidats. Un accusé de réception sera remis au candidat (à réclamer s'il n'est pas remis d'office).

3/ Epreuves à passer pour entrer dans la formation :

• L'épreuve écrite d'admissibilité :

Elle consiste en une épreuve de français (dictée, tests d'orthographe et de grammaire) et une épreuve de culture professionnelle.

Les candidats admissibles recevront par courrier une convocation pour l'épreuve d'admission.

• L'épreuve orale d'admission : elle consiste en un entretien de 20 minutes. L'épreuve d'admission doit permettre au jury d'apprécier l'aptitude et la motivation du candidat.

4/ Résultats

Les résultats de l'admission seront disponibles à compter du **Mardi 25 juin 2019**.

Seuls les candidats admis se verront notifier par écrit la décision de la commission. La liste d'admission est valable jusqu'à la date limite d'inscription définitive soit le **Jeudi 11 juillet 2019**.

Les candidats dont les dossiers d'inscription au lycée n'auront pas été rendus complets à cette date seront rayés de la liste des admis.

5) Echancier

Date limite de dépôt du dossier de candidature	Vendredi 10 mai 2019
Passation des épreuves écrites	Mardi 21 mai 2019
Résultats de l'épreuve d'admissibilité	Mardi 4 juin 2019
Passation des épreuves orales	Vendredi 14 juin 2019
Liste des admis et liste supplémentaire	Mardi 25 juin 2019
Date limite de retour du dossier d'inscription définitive au lycée	Jeudi 11 juillet 2019
Début de la formation	Lundi 16 septembre 2019